

Rezé

MENSUEL



**Antennes-relais
La prudence
s'impose p 8**



**Château
Tournoi
Handball'toi p14**



**Mémoire
Le quartier
Château p 20**



**Des jeunes
stagiaires
en mairie**



N°9

Le mensuel d'information municipale

S

SOMMAIRE



12



15



6



17



19



22



6



8

www.mairie-reze.fr



Responsable de la publication : Dominique Mérel, Première adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
 Journaliste : Laurent Billaud
 Photographe : Thierry Mézerette
 Ont participé à ce numéro : Christiane Blanchard, Isabelle Corbé, Laurence Couvrand, Céline Fichet, Thierry Goussin, Phil Journé et Stéphane Mahé (archives photos), Lucie Renaudineau, Benjamin Reverdy.
 Maquette : MCM Informations
 Impression : Imaye (Laval) label Imprim'vert
 Régie Publicitaire : GECOP. Tirage : 21 000 exemplaires
 Contact : Rezé mensuel, Hôtel de ville
 BP 159 44403 Rezé Cedex 02 40 84 43 00.
 Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100% à partir de vieux papiers.

FAITS DU MOIS

- 5 Rezé les Couleurs
- 6 Florian Halgand joue coup double
- 7 Rezéens et Herblinois se prêtent livres, CD...

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8 Antennes relais : la prudence s'impose
- 10 Les jeunes en stage à la Ville
- 12 Le cimetière de la Classerie s'étend

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 15 Initiation au mime
 - 17 Un nouveau navibus
 - 19 L'Afrique en musique
- MAGAZINE**
- 20 Un quartier nommé Château...
 - 22 Sortir

Accompagner nos défunts dans de meilleures conditions

É

DITORIAL

par Gilles Retière, Maire et Vice-Président de Nantes Métropole

■ Avec l'âge, nos visites aux cimetières deviennent plus fréquentes. Nous y accompagnons vers leur dernière demeure, plus souvent que nous ne le souhaiterions, des connaissances, des amis,

des membres de nos familles.

Autrefois, les rituels religieux étaient plus importants et le temps passé au cimetière plus court. Aujourd'hui, la réunion au cimetière est souvent le seul moment de recueillement public où tout le monde, pour une dernière fois, est rassemblé.

C'est pourquoi à l'occasion de l'agrandissement du cimetière de la Classerie en 2007, nous allons aménager un espace couvert, un préau avec des bancs, pour que les familles et

les participants puissent se réunir dans de meilleures conditions de confort (1).

Fleurissement, entretien, agrandissement... les trois cimetières de Rezé font l'objet de beaucoup de soins et d'attention de la part des services municipaux et notamment du service des espaces verts. Près de 1000 places nouvelles seront disponibles à la Classerie.

Beaucoup d'entre vous font aujourd'hui le choix de l'incinération. Un columbarium et un jardin du souvenir ont été réalisés. Ainsi, les Rezéens peuvent accéder aux services de leur choix en toute liberté de conscience.

(1) Voir article pages 12-13



CLIN D'ŒIL

Environnement. Pour préserver la qualité de l'eau et la santé des utilisateurs, le service Espaces verts réduit l'utilisation des pesticides. Il recourt aux techniques de paillage, binage, et à l'utilisation de l'aquacide (eau bouillante pulvérisée sur les mauvaises herbes). Des gestes malins que chacun peut mettre en pratique dans son jardin. Tonte de gazon, écorces de bois sont idéales pour pailler. L'eau chaude de cuisson peut être versée sur les mauvaises herbes. Des techniques de désherbage alternatif efficaces.



L'ÉVÉNEMENT

REZÉ LES COULEURS LES 24 ET 25 JUIN. On sortira les tables, les pique-niques, les déguisements, les décors, les instruments de musique pour passer un moment sympa avec ses voisins. Chaque quartier a sa couleur. Pont-Rousseau en bleu. Jaunais-Blordière en jaune. Ragon en orange. La Houssais en rouge. Le Château en violet. Trentemoult et Rezé-Centre en vert. Des couleurs qui se croiseront au concert de Mory Kanté et au concours des fanfares le 24 juin à Pont-Rousseau.

BRAVO !

DON DU SANG. Lors de la dernière assemblée générale de l'association des donneurs de sang bénévoles, 79 personnes ont reçu des distinctions. L'insigne or fut décernée à Marie-Antoinette Guichet pour ses 60 dons. Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades. A Rezé, les collectes de l'an passé totalisent 446 dons. Elles se déroulent désormais au centre socioculturel de Ragon (17 juin, 16 septembre et 9 décembre). Rens. www.dondusang-reze.net ou 06 60 02 86 90.



À NE PAS MANQUER

SPORTS : Handball'toi en plein air le 11 juin (p14) ■ **ARTS :** Parcours des créateurs à Trentemoult les 9, 10 et 11 juin (p18) ■ **CONCERT :** Jean-Louis Aubert le 22 juin à la Trocardière (p22) ■ **SPORTS :** Rezé Basket international du 8 au 11 juin (p15) ■ **FESTIVAL :** Scopitone, 5^e édition de cet événement multimédia (p22) ■ **ÉVÉNEMENT :** les Ecossolies les 9, 10 et 11 juin à Nantes et du 12 au 30 juin à Rezé (p23) ■ **MAIRIE :** conseil municipal le 30 juin (p11) ■

LA PHOTO

LA RÉSIDENCE NORKIOUSE A PIGNON SUR LOIRE. Sur l'ancien site de construction nautique les chantiers Bézier, 30 logements sont construits par la Nantaise d'habitations. La hauteur est limitée et les immeubles sont sur pilotis en raison des risques d'inondation. Démarche de haute qualité environnementale observée. Orientés perpendiculairement vers la Loire, les trois bâtiments laissent passer le regard vers le fleuve.



LE PROFIL

FLORIAN HALGAND joue coup double. Foot et handicap – sa passion et bientôt sa profession – réunis sur un même terrain. A 23 ans, cet habitant de la Houssais est élève



Florian Halgand partage sa passion du foot avec de jeunes handicapés.

éducateur dans un institut médico-éducatif. Footballeur, il aime shooter avec les 15 ans de l'AEPR et s'occupe de la sélection rezéenne du tournoi International cadets. En partenariat avec l'AEPR et la Ville de Rezé, il entraîne aussi une vingtaine de jeunes handicapés âgés de 11 à 14 ans au stade de la Robinière. Des projets plein la tête, Florian a souhaité que ces enfants aient aussi leur tournoi de football. Aussi, va-t-il organiser une rencontre

entre huit établissements spécialisés de la région le 13 juin au stade de la Robinière. Un but sportif et solidaire.

LA QUESTION

En quoi consiste le métier d'assistante maternelle ?

Patricia Mompelat, assistante maternelle indépendante agréée.



Tout d'abord, l'assistante maternelle indépendante agréée exerce son métier à domicile. Pour cela, il lui faut obtenir un agrément du Conseil général qui l'autorise à accueillir, moyennant rémunération, jusqu'à 3 enfants. Quand on accueille un enfant, 80% du temps passé avec lui est consacré aux jeux et à des activités d'éveil, adaptées à son âge. Au départ, l'assistante maternelle doit gagner la confiance du bambin. Elle doit être très attentive à son comportement, ses réactions, son évolution... Elle fait en sorte que l'enfant se sente un peu chez lui. Tout cela demande beaucoup de patience et de disponibilité. Pas toujours simple quand on doit aussi s'occuper de sa propre famille. Il faut trouver le juste équilibre.

L'une des difficultés du travail à domicile, c'est qu'il ne favorise pas l'échange d'expériences entre professionnelles. Pour les aider, la Ville a mis en place un relais d'assistantes maternelles qui leur propose des temps d'échange et de réflexion autour du métier, des informations pratiques sur leur statut. Il permet aussi une mise en relation avec des parents de jeunes enfants.

Pour plus d'informations sur le métier d'assistante maternelle, contactez le Relais assistantes maternelles. Rens. 02 51 70 75 50.

Exposition sur l'accueil de la petite enfance du 24 mai au 8 juillet à la maison des projets, rue du Château-de-Rezé.

LE CHIFFRE

1773



Fin mars 2006, 1773 lecteurs rezéens étaient inscrits à la bibliothèque de Saint-Herblain. De l'autre côté de la Loire, 1743 lecteurs herblinois ont pris une carte d'emprunt à Rezé. La coopération entre les bibliothèques de Rezé et de Saint-Herblain lancée en décembre 2005 fonctionne à plein régime. Les Rezéens empruntent essentiellement des CD, DVD et cassettes vidéo chez leurs voisins herblinois. Rens. 02 40 13 44 01.

SANTÉ PUBLIQUE

Les effets des ondes de téléphonie mobile sur l'organisme sont encore mal connus. Avant toute implantation d'antenne relais, la Ville veut être consultée.



Antennes relais : la prudence s'impose

Les ondes hertziennes émises par les antennes de téléphonie mobile sont-elles dangereuses pour la santé ? A Rezé, d'après les mesures effectuées par des bureaux de contrôle indépendants, les antennes des 12 sites répertoriés respectent largement le seuil d'exposition actuel, imposé par la réglementation nationale (1). Tout risque est-il écarté pour autant ? Ce n'est pas l'avis de plusieurs études scientifiques qui jugent ce seuil beaucoup trop élevé et préconisent de le diviser par huit. Au-delà, il existerait des risques potentiels de migraine, de fatigue, etc... Par ailleurs, la

prolifération des antennes est trop récente pour qu'on puisse juger de leurs effets à long terme sur l'organisme.

Deux projets refusés

Face à cette incertitude, la Ville est prudente et attend des informations complètes et transparentes. Elle veut engager la concertation avec les opérateurs (Bouygues, SFR, Orange) pour tout projet d'implantation d'antenne. Mais ses moyens d'actions sont limités. Une déclaration de travaux n'est pas toujours nécessaire et, lorsque les opérateurs transmettent des informations, celles-ci sont souvent

très sommaires. Elles ne permettent pas de juger, avant l'installation, du niveau de rayonnement auquel les riverains seront exposés. De ce

fait, la Ville ne peut pas s'opposer légalement aux implantations. Elle est donc souvent mise devant le fait accompli. Pour amener les opérateurs à

Antennes de la Noëlle

Depuis plusieurs années, l'association des locataires de la Noëlle se bat pour faire enlever un groupe d'antennes, installées sur le toit d'un immeuble et qui exposent les riverains à des ondes électromagnétiques. La municipalité s'est saisie de la question. Elle a proposé et obtenu que les antennes soient déplacées aux Naudières, un site moins sensible car plus éloigné des zones d'habitation. Orange et Bouygues se sont engagés à déplacer leurs antennes avant le 1^{er} novembre 2006. Toutefois, la municipalité, avant d'autoriser ce redéploiement, a demandé un certain nombre de données techniques : la hauteur et le type de supports, l'orientation des antennes, la puissance d'émission, la fréquence des ondes électromagnétiques...

la discussion, la municipalité a décidé de bloquer tout projet d'implantation tant que des informations précises ne lui seront pas transmises (orientation des faisceaux, puissance d'émission, fréquence des ondes électromagnétiques, exposition des riverains...). Deux projets ont ainsi été refusés (2). Un troisième, celui qui prévoit le redéploiement des antennes de la Noëlle sur le site des Naudières, est mis en attente pour les mêmes motifs (lire encadré ci-contre). Au cours d'une réunion à l'hôtel de ville le 14 février dernier, les représentants locaux des trois opérateurs ont répondu qu'ils étaient en mesure de

fournir ces données techniques et que leurs sociétés avaient signé un code de bonne conduite. Mais, aucune réponse officielle de leur part ne fut faite suite à la lettre du Maire du 15 mars.

(1) Ce seuil est différent selon les technologies utilisées (anciennes ou nouvelles générations). Il correspond à l'intensité d'un champ radioélectrique mesuré à un endroit donné.

(2) Cette décision a été suspendue par le juge des référés le 14 avril dernier, au motif que la couverture du réseau est d'intérêt public. Le tribunal administratif est appelé désormais à statuer sur le fond de la décision municipale.

La Ville attend de Bouygues, SFR et Orange des informations complètes, notamment sur la puissance d'émission des antennes.

PAROLE D'ÉLU



Gilles Retière, maire de Rezé.

Appliquer le principe de précaution

En l'état actuel des connaissances scientifiques, rien ne permet d'affirmer que les ondes hertziennes émises par les antennes de téléphonie mobile sont sans danger. Or, la réglementation en la matière est extrêmement permissive. Elle autorise des puissances d'émission très élevées. Tellement élevées d'ailleurs que les antennes ne les atteignent jamais ! Je suis partisan d'abaisser largement ce seuil, comme le préconise une proposition de loi déposée en 2005 par un groupe de députés. Le principe de précaution impose de fixer dès maintenant des normes basses.

Éliminer les antennes trop puissantes conduit sans doute à plus d'antennes moins puissantes et mieux disposées.

Par ailleurs, la réglementation ne nous permet pas de maîtriser la multiplication des implantations. Il existe bien une charte nationale de bonne conduite signée par les opérateurs dans laquelle ils s'engagent à discuter avec les collectivités. Mais cette charte est appliquée a minima. La plupart du temps, les opérateurs ne tiennent pas compte des considérations environnementales ou sanitaires dans leur projet d'implantation. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de bloquer tout nouveau projet tant que les opérateurs ne feront pas preuve de plus de transparence. Cela nous vaut un procès mais la santé de chacun en vaut la peine.

FORMATION

La Ville accueille de nombreux jeunes pour des stages obligatoires dans le cadre de leurs études. A la clé : la découverte du milieu professionnel.

Les jeunes en stage

En 2005, 210 personnes ont effectué un stage en mairie de Rezé. Du collégien en observation à l'étudiant en master de gestion, les situations sont diverses et les motivations nombreuses. " Pour certains jeunes, c'est l'occasion de découvrir les métiers de la fonction publi-

que," explique Frédéric Barrier, directeur des ressources humaines de la Ville. " Pour d'autres, il s'agit d'acquérir de l'expérience dans le métier qu'ils ont choisi." La mairie reçoit également des stagiaires handicapés, pour qui l'absence d'expérience professionnelle constitue bien souvent un obstacle sup-

plémentaire à leur intégration dans le monde du travail. Tous les services de la municipalité, sans exception, accueillent des stagiaires. On les trouve en grand nombre dans les écoles (72 en 2005) ainsi qu'aux services Petite enfance (21), Espaces verts (13), Restauration (17)... Parfois, lorsque le stage s'est

bien passé, il arrive que la personne effectue ensuite un remplacement temporaire.

Aller au devant des étudiants

Vu le grand nombre de candidatures qu'elle reçoit – plus de 700 en 2005 – la Ville n'est pas en mesure de toutes les satis-

faire. " Si nous n'avons pas l'assurance que la personne sera accueillie dans de bonnes conditions, que son tuteur pourra lui consacrer du temps, nous préférons refuser", poursuit Frédéric Barrier.

Depuis peu, la municipalité a décidé d'être plus active dans son rôle. Comment ? En émettant des offres de stage en lien avec les besoins de ses services. Désormais, le service des Ressources humaines anticipe les attentes, détermine les missions qui pourraient être confiées et les profils correspondants. La Ville travaille ainsi en partenariat avec l'association Interfaces compétences. A partir des besoins identifiés dans les services de la mairie, l'association recherche, au sein des établissements universitaires, les étudiants qui pourraient tirer bénéfice d'un stage à la Ville de Rezé.

"Nous sommes attachés à faire connaître dans les meilleures conditions d'accueil et d'encadrement notre administration de proximité et la variété de ses métiers. Cela fait partie de la démarche de service public qui nous anime dans tous nos actes d'élus. Le nombre important de stagiaires accueillis le démontre largement."



Jean-Yves Nicolas, conseiller municipal chargé de la gestion du personnel

Comment postuler ?

Non rémunérés, les stages sont d'une durée variable, de quelques jours à plusieurs mois. Ils font l'objet d'une convention avec l'établissement scolaire.

Attention : la Ville n'est pas autorisée à accueillir des stagiaires en alternance (contrat de qualification). Les demandes de stage doivent être adressées à M. le Maire. Il convient de préciser le service demandé, le diplôme préparé, l'objet du stage, les dates souhaitées et les motivations.



Yaoui Akoda (thèse de doctorat en politique foncière et habitat) avec **Brigitte Lanet** du service urbanisme.



Audrey Levesque (DUT information et communication) accueillie au service communication.



Mikaël Vovard (Bac pro services accueil assistance conseil) avec **Marie-Annick Artaud** du service accueil public.

EN BREF...

Un site pour les entreprises
Nantes Métropole vient de lancer un site internet permettant aux entreprises de trouver des lots disponibles pour leur implantation sur le territoire de l'agglomération.
www.zonesdactivites.nantesmetropole.fr

Conseil municipal
Ouvert au public, le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 30 juin à 19 h à l'hôtel de ville (entrée par les jardins).

Développement durable
Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Ville présente les actions qu'elle met en œuvre pour économiser l'eau ainsi que l'étude de thermographie (repérage des points de déperdition de chaleur) en cours sur le territoire communal. Exposition du 29 mai au 3 juin et conférence le 3 juin au centre social André-Coutant.

Fouilles à Saint-Lupien
Une campagne de fouilles se déroule du 29 mai au 30 juin sur le site archéologique de Saint-Lupien. Menée dans le cadre d'un chantier-école universitaire, cette campagne s'intéressera essentiellement aux anciennes berges de la Loire et aux occupations successives du quartier portuaire. Le chantier sera ouvert au public tous les jeudis du mois de juin à 17h30.

Sécurité routière
En juin, la mairie va remettre les trophées de la sécurité routière aux élèves de CM2 les plus à l'aise sur un vélo et les plus au fait du code de la route. Depuis octobre, 380 enfants ont participé au challenge qui se décline en 3 épreuves : théorie, maniabilité du vélo (slalom...) et passage sur piste.

AMÉNAGEMENT

Le cimetière de la Classerie s'étend



Le columbarium de la Classerie construit en 1993.

La Ville mène des travaux pour agrandir le cimetière de la Classerie.

Mille emplacements supplémentaires au cimetière de la Classerie. Le plus grand (actuellement 3 000 concessions) et le plus récent des 3 cimetières de la ville. Jusqu'alors, un quart de sa surface n'était pas utilisable en l'état, du fait de l'absence d'allées et de réseau

d'évacuation des eaux de pluie. La Ville vient d'achever l'étude du sous-sol. Des travaux viennent d'être réalisés sur une petite partie. Mais, les grands travaux de viabilisation sont prévus pour le premier semestre 2007. Objectif : préparer le terrain pour pouvoir attribuer de nouvelles concessions. Grâce à cette opération,

tout risque de saturation des cimetières de la commune est écarté pour plusieurs dizaines d'années. Par ailleurs, un préau d'une capacité de 50 places sera construit dans la partie centrale du cimetière. Mettant la famille et les proches du défunt à l'abri de la pluie, il offrira des conditions plus propices au recueillement.

A proximité, un bloc sanitaire sera également aménagé.

Reprise de concessions à Saint-Paul et Saint-Pierre

Dans les autres cimetières, Saint-Paul à Pont-Rousseau et Saint-Pierre à Rezé-Centre, beaucoup plus anciens

et ceinturés par les habitations, aucun agrandissement n'est envisageable. La Ville a décidé de reprendre les concessions laissées à l'abandon. Concédées à perpétuité, à une époque où cela était encore possible (1), elles sont pour la plupart très anciennes et ne sont plus entretenues pour des raisons diverses telles que l'absence de descendants vivants. Dans ce cas, la Ville est autorisée à constater leur état d'abandon et à procéder à leur reprise. Mais, cela n'est possible qu'au terme d'une longue procédure au cours de laquelle la Ville doit avertir les familles. En 2005, une centaine de concessions ont ainsi été reprises dans le cimetière Saint-Paul. Elles sont donc disponibles pour de nouvelles attributions.

Enterrement ou crémation

Chaque année, 200 à 350 concessions sont attribuées dans les cimetières de Rezé. L'inhumation est le choix le plus courant, la crémation concerne 1 décès sur 4. Les urnes sont placées dans le columbarium de la Classerie ou dans un caveau familial.

Les familles peuvent aussi choisir de disperser les cendres sur la pelouse du Jardin du souvenir. Toute concession donne lieu au versement d'une redevance dont le montant est fixé chaque année par le conseil municipal. Attention, leur entretien est à la charge des familles. En revanche, l'entretien et le fleurissement des allées et espaces communs sont assurés par le service Espace public et environnement de la Ville. Rens. 02 40 84 43 84.

130 concessions tombent en ruine

Dans le cimetière Saint-Pierre, à côté de l'église du même nom, 130 concessions tombent en ruine. Les plus anciennes datent des années 1830. On y trouve même le nom d'un ancien maire de Rezé, décédé en 1845 : Pierre Giraud. Si d'ici 3 ans, les concessions sont toujours dans le même état, elles seront déclarées en état d'abandon.

(1) Depuis les années 50, les concessions à perpétuité ne sont plus autorisées. Seules des concessions de 15 ans (185 €) ou 30 ans (528 €) renouvelables sont aujourd'hui vendues.



ACTUALITÉ QUARTIERS

BLORDIERE

Tout juste créée, l'association des commerçants de la Blordière invite les habitants à un pique-nique géant pour Rezé les Couleurs.



L'association des commerçants de la Blordière mobilisée pour Rezé les Couleurs.

Pique-nique géant

Après une animation musicale en avril, la jeune Union des commerçants et artisans du cœur de la Blordière (UCACB) prépare son premier grand temps fort. Le rendez-vous est donné à tous les habitants du quartier pour la fête des couleurs le dimanche 25 juin à 13 h sur le parking du centre commercial. "Notre

but, c'est de rassembler les habitants pour faire connaissance", souligne Philippe Glory, président de l'UCACB et propriétaire du bureau de tabac. Des tables seront dressées, des barbecues mis à disposition et l'association offrira le verre de l'amitié de couleur jaune bien sûr, comme le quartier. "C'est ouvert à tous. Les habitants ont juste à apporter

leur panier-repas." Les inscriptions se font auprès des huit commerçants de l'association : bureau de tabac, fleuriste, coiffeur, cordonnier, pharmacie, café rue Lagathu, restaurant l'Orient-Express et supermarché.

Dimanche 25 juin, 13 h, parking du centre commercial. Rens. 02 40 05 41 80.

Rezé les Couleurs

Toutes les initiatives sont les bienvenues. A chacun d'imaginer des formes de rencontre avec ses voisins. La Ville met à disposition des ballons et des kits de pique-nique pour les particuliers et les associations (avant le 10 juin). Les autorisations pour occuper l'espace public sont à demander à l'accueil de la mairie. Rens. 02 40 84 43 84.



Handball'toi avec tes copains le 11 juin.

CHATEAU

Tournoi handballant !

Le 11 juin, le handball sortira des gymnases. Rendez-vous est donné à tous les jeunes des quartiers, âgés de 8 à 15 ans, sur la place du Pays-de-Retz.

Le principe : composer son équipe de 5 à 8 joueurs, lui donner un nom et entrer dans le tournoi. Organisé par les jeunes joueurs de l'ASBR, Handball'toi est l'occasion de découvrir la discipline et de passer un bon moment sportif et convivial en plein air. Chaque année, 200 à 300 jeunes se laissent tenter. A noter que l'événement se déroulera également sur la touche : un pot de l'amitié permettra en fin de matinée aux jeunes joueurs, habitants et membres du club de faire connaissance.

Dimanche 11 juin, place du Pays-de-Retz, dès 9 h 30. Renseignements : 02 51 11 04 34 ou www.asbreze-handball.com

RAGON

Le RBI avec la Chine

Huit équipes féminines juniors du monde entier pour 4 jours de compétition. Une centaine de joueuses viseront le haut du panier du Rezé Basket international.

Cette année, il faudra compter avec les jeunes basketteuses chinoises. Des joueuses redoutables. L'an dernier, l'équipe chinoise junior s'est hissée à la troisième place du championnat du monde. Les fidèles équipes du Rezé Basket international seront là également : Russie, République Tchèque, Pologne, Turquie, Allemagne, Hongrie et France. Un spectacle haut en couleurs en perspective. D'autant que l'édition 2006 s'inscrit dans la



18^e édition du Rezé Basket international.

préparation des championnats d'Europe qui auront lieu en juillet prochain en Espagne. Le RBI est une "grosse manifestation", se réjouit Michel Bedel, responsable du tournoi. C'est aussi un véritable événement sportif local et international, préparé et soutenu par une équipe de 200 bénévoles qui ont accueilli près de 5 000 visiteurs l'an passé. Le tout dans un bon esprit : "Les joueuses sont accueillies dans 70 familles rezéennes. On essaye de garder cet esprit de convivialité et de rencontre entre tous les pays représentés", explique Michel Bedel.

Du 8 au 11 juin, gymnases Arthur-Dugast et Evelyne-Créteil. Entrée gratuite. Rens. www.mairie-reze.fr

REZÉ-CENTRE

Le mime pour mieux se connaître

Chaque jeudi, une trentaine d'élèves entendants et sourds de l'école Plancher s'initient au mime, guidés par le comédien Fabrice Eveno.

Cette forme de communication permet aux enfants de mieux se connaître et d'accepter leurs différences. "C'est un terrain neutre entre la parole et la langue

des signes", selon Agnès Roig, en charge des CE1-CE2. L'exercice requiert de la concentration. Boutonner un manteau invisible ou déguster un yaourt imaginaire n'est pas si facile ! Sans un geste précis, l'objet mimé n'est pas identifié. "C'est un travail de confiance en soi et de respect de l'autre", souligne Geneviève Frère, enseignante de la classe d'intégration scolaire qui accueille sept enfants malentendants. Un apprentissage ludique de la différence.



Consigne : substituer les gestes à la parole.

Contact : école Plancher, 3 rue Georges-Grille, 02 40 75 43 47.

EN BREF...

■ RAGON

Travaux rue du Moulin-Guibreteau

Nantes Métropole procède actuellement à la rénovation des conduites d'assainissement et engagera des travaux de réaménagement de la voirie à la fin du mois de juin.

■ PONT-ROUSSEAU

Immeubles et services à la Carterie

Prévue en juin, la démolition de la maison située à l'angle

des rues Chupiet et

Alexandre-Huchon marquera

le début d'un chantier

important sur le site de la

Carterie : un immeuble

d'habitations, une crèche et

un local pour les anciens

vont y voir le jour.

■ REZE-CENTRE

Réunion publique

Elle aura lieu le 29 juin à 20h30 à l'hôtel de ville, salle Moyano-Delgado (entrée par les jardins).

Ordre du jour : restructuration du réseau de bus en lien avec la mise en service de la ligne 4, rénovation de l'église Saint-Pierre

et projet de centre socioculturel

Loire et Seil.

PONT-ROUSSEAU

Promouvoir la différence par l'écrit



Olivier Raballand entouré de Marie-Odile Houssais, membre du comité de lecture et d'Elisabeth Chabot, présidente de l'association.

Un Monde à l'autre, c'est le nom d'une petite maison d'édition rezéenne créée en 2005. Son créneau : la publication d'ouvrages sur le handicap et la différence.

Les thèmes du handicap et de la différence intéressent peu les éditeurs comme a pu le constater Olivier Raballand, auteur d'un ouvrage sur la naissance de son fils trisomique. "A l'époque, j'ai eu très peu de retour de la part des éditeurs, ce n'était pas dans leur ligne éditoriale", explique-t-il. Alors, pour publier son deuxième livre, il préfère contourner la difficulté en créant une maison d'édition. "Beaucoup de personnes ont vécu des histoires fortes sur ces thèmes pouvant générer des travaux d'écriture." La suite lui donne raison. Depuis la création du site internet, les manuscrits arrivent de toute la France, même de Belgique ou d'Autriche. Depuis septembre 2005, un comité de lecture, réuni sous la forme associative, a étudié 17 projets. Des poèmes, des contes pour enfants, des romans, des récits autobiographiques. "On attend de tomber tous d'accord pour publier." En septembre dernier, ce fut le cas. La maison d'édition publiait un roman d'Ivan Obris, "Les Embruns de la Vie".

Editions d'Un monde à l'autre, 39 rue de la Commune. www.editions-ma.com

PONT-ROUSSEAU

Réaménagement du bureau de poste

La poste de Pont-Rousseau s'est refait une toilette. Durant la deuxième quinzaine du mois de mai, le bureau avait fermé ses guichets en raison de travaux d'aménagement : reconfiguration de la salle d'accueil du public, nouveaux espaces de services et rénovation des locaux internes. Des travaux se poursuivront dans le courant du mois de juin, mais à l'extérieur cette fois : ravalement de la façade et changement des huisseries.

Rens. 02 40 13 13 18.



Une allure plus moderne pour le nouveau navibus doté d'un toit-passerelle.



TRENTEMOUT-LES-ILES

Un nouveau navibus sur la Loire

Le 17 juin, le Chantenay devrait prendre son service dans le petit port de Trentemout. Il s'agit du nouveau navibus qui assurera la liaison Trentemout/Nantes. Doté d'une coque en acier et d'une structure en alu, il vient de sortir du chantier de construction navale Gléhen à Douarnenez. Si la capacité d'accueil de passagers demeure inchangée (90 places) par rapport à l'actuel navibus, en revanche le confort et l'allure générale du bateau sont plus modernes. Pour autant, ce dernier devrait poursuivre son service pour un usage en renfort aux heures de pointe.

De juin 2005 à avril dernier, 155 400 personnes ont emprunté ce mode de transport. Qui prend le navibus ? Les Rezéens sont les plus nombreux avec 43%, talonnés par les Nantais (32%). Les autres sont habitants de Bouguenais, de Saint-Herblain, Saint-Sébastien... Lors de son dernier conseil communautaire, Nantes Métropole a décidé de renforcer le service dans la journée, de proposer des nocturnes (jusqu'à 23h) les vendredis et samedis de l'été et d'accélérer le mouvement le matin et le soir avec une fréquence portée à 10 minutes (au lieu des 20 minutes observées dans la journée) à partir du 1^{er} octobre.

PAROLES D'HABITANTS



Emilie (Ragon) : "Depuis toujours, je souhaitais m'investir dans la politique mais j'hésitais sur la forme ! Ma fonction au sein du Conseil régional des jeunes concrétise mon envie de participer au débat public, mais à titre individuel, sans appartenance réelle à un organisme. Autour de réflexions collectives, j'espère mettre en œuvre des actions concrètes en faveur des jeunes. L'objectif étant de représenter au mieux cette tranche d'âge et de répondre à ses attentes."



Emilie Mottier (27 ans) et Félix Teillard (16 ans), deux Rezéens siègent au Conseil régional des jeunes qui tenait sa première assemblée le 1^{er} avril.

Félix (Rezé-Centre) : "C'est ma mère qui m'a branché là-dessus ! Et je l'en remercie, car nos missions sont vraiment passionnantes. J'y rencontre d'autres jeunes, m'ouvre à différents points de vue. J'aime également l'esprit, celui de débattre dans un hémicycle. Je compte profiter de ce mandat pour présenter un projet sportif interquartiers qui me tient à cœur depuis quelque temps."

AGENDA

Les Parents T'
"L'environnement des jeunes enfants : sécurité totale ou risque mesuré ?" le 2 juin de 9h à 11h et atelier massage bébé le 16 juin de 9h à 11h aux Parents T' rue de l'Ouche-Dinier. Gratuit.

Rezé GRS
L'association Rézé GRS fête ses 20 ans le 17 juin, gymnase Arthur-Dugast. Spectacle de 18h à 22h.

Soirée théâtre
La troupe nantaise le Malin organise une soirée de théâtre d'improvisation au profit de l'association la Maison qui accueille les personnes en grande précarité. Le 16 juin, 20h30, Maison des Isles à Trentemout.

Vide-grenier
L'ASBR Natation organise un vide-grenier le 18 juin, de 9h à 18h, place du Pays-de-Retz. Rens. 02 40 75 83 83.

Tournoi de football de jeunes handicapés
Rencontre sportive pour les élèves d'une dizaine d'instituts médico-éducatifs de la région gérés par l'association Les œuvres de Pen Bron. Le 13 juin, de 10h30 à 15h30, stade de la Robinière.

Journées découverte
Les centres socioculturels proposent chaque mercredi de l'été des sorties d'une journée. Huit destinations : zoo des Sables d'Olonne, forêt de Brocéliande, île d'Arz, Préfaillies, Noirmoutier, parc préhistorique de Malansac, Auray-sur-Goustan, étang de Vioreau. Les voyages ont lieu en car. Inscription : CSC Ragon (02 28 25 29 40), CSC Jaunais-Blordière (02 51 70 06 66), CSC Château (02 51 70 75 70), Maison des Isles (02 51 11 12 32). Tarif : moins de 6,50 €.

Archéologie
Durant la campagne de fouilles archéologiques (29 mai au 30 juin), des visites guidées du chantier sont ouvertes librement au public les jeudis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin 2006 à 17h30.

AGENDA

UNRPA

L'UNRPA organise une sortie au barrage d'Arzal le 28 juin. Prix : 50 €. Dernières inscriptions le 21 juin au concours de belote, salle Jean-Jaurès à 14h30. Inscriptions : 02 40 05 02 59.

Feux de la Saint-Jean

Le syndicat d'initiative de Trememoult organise les feux de la Saint-Jean le 17 juin à partir de 20h30, terrain de la grève à Trememoult. Bar, restauration, animations, bal.

Tourisme et loisirs section retraités

Sorties pédestres : grandes sorties le 6 et le 20, petites sorties les 13, 14 et 27. Randonnées vélo : mardi 13 et 27. Bal avec l'orchestre Mélody, le 15 à 14h15, salle de l'AEPR. Rens. 02 40 75 91 17.

Cepal Rezé-Centre

Kermesse des roquios avec les écoles Plancher et Le Corbusier le 10 juin, fête de la danse le 13 juin à 20h30 au théâtre municipal, fête de la musique sur le parvis de l'hôtel de ville le 21 juin à partir de 20h avec 3 groupes de jeunes musiciens amateurs. Inscriptions pour les activités 2006/2007 entre le 12 et 16 juin. Rens. 02 40 05 45 27.

Maison des Isles

Croissants, tartines, confiture et... poésie. Petit déjeuner sciences humaines sur le thème de la poésie, 9h30 à 11h30, le 10 juin. Rens. 02 51 11 12 32.

Dépistage et informations

Séance de dépistage et d'informations sur les hépatites, le sida et les infections sexuellement transmissibles le 1^{er} juin, au CSC de Ragon, de 11h à 14h. Rens. 02 40 75 67 33.

Accueillir un lycéen étranger

L'association AFS Vivre sans frontières recherche des familles pouvant accueillir bénévolement un lycéen étranger pour la prochaine année scolaire. Rens. 02 40 26 96 85.

CSC Château

Goûter de fin d'année et présentation des animations de l'été 6 juin, 16h. Apéro et préparation de la fête des couleurs le 13 juin, de 18h à 20h. Rens. 02 51 70 75 70.

ACTUALITÉ QUARTIERS

TREMEMOULT-LES-ILES



Marie-Cécile Rabot, participante du Parcours des créateurs, en compagnie de Benoît Devasson, président de l'association Art Connexion et Yannick Fortin, illustrateur.

Balade chez les artistes

Le temps d'un week-end de juin, 75 artistes exposent leurs œuvres à Trememoult. C'est nouveau. L'événement se nomme Parcours de créateurs.

Visiter un atelier d'artiste, discuter avec un créateur, découvrir les différentes disciplines artistiques : voilà l'esprit du premier Parcours des créateurs, initié par l'association Art Connexion, créée par sept Trememousins fin 2005. L'idée est née d'un constat, que résume Benoît Devasson, président de l'association : "Dans le quartier Trememoult-les-Iles, il y a une forte concentration de créateurs. D'où l'idée de les faire connaître, de promouvoir cette création, d'ouvrir les ateliers au public, pour montrer comment les artistes travaillent."

Pour cette première, soutenue par la Ville, pas moins de 75 créateurs vont exposer leurs peintures, sculptures, photos, céramiques, bijoux, luminaires... dans une bonne quarantaine de lieux : jardins, cours, terrasses, ateliers, et même un bateau !

La majorité des participants sont du quartier, mais pas tous : les organisateurs ont accepté d'accueillir des créateurs originaires de l'agglomération nantaise, "hébergés", pour l'occasion, par des habitants du quartier.

Grâce à un dépliant très détaillé, le promeneur pourra composer son parcours à la carte, les lieux d'exposition étant identifiés par une pastille.

Vendredi 9 (14h-18h), samedi 10 (10h-20h), dimanche 11 juin (10h-18h). Rens. 06 30 62 57 84.



CHÂTEAU

L'Afrique en musique

Mettre en musique un conte africain : c'est le pari réussi de trois classes de l'école Château-Nord (CP, CE1 et classe d'adaptation). Avec leurs enseignants et Sharam Safavi, professeur de musique, les élèves ont réécrit à leur façon l'histoire d'Awalé, un petit garçon qui refuse d'aller à l'école. Puis, ils ont créé des thèmes musicaux évoquant ses rencontres avec des animaux : singes malicieux, lourdeur de l'éléphant... Un CD audio a été enregistré. Les enfants ont aussi réalisé un CD-ROM incluant leur conte, leurs dessins, des informations sur les animaux et sur les instruments utilisés. Un projet pédagogique complet, alliant travail d'écriture, recherche documentaire et éveil musical. Contact : Jalil Zyani, école Château-Nord, 02 40 75 43 46.

RAGON

Des élèves au Parlement

Depuis janvier, les CM2 du Chêne-Creux planchent sur un projet de loi pour le Parlement des enfants. Une leçon de civisme grandeur nature !

Chaque année, depuis 1994, 577 élèves de France peuvent remplacer, le temps d'une journée, leur député. Les classes sélectionnées rédigent une proposition de loi sur le thème de leur choix et élitent leur délégué junior à l'Assemblée. Dix textes sont retenus et soumis au vote des législateurs en herbe.

En mars, les élèves ont rencontré le député Jacques Floch qui leur a expliqué sa fonction de législateur. Puis, il a invité

les écoliers à présenter leur travail. Parmi les thèmes abordés en commissions (tabagisme, agressions dans les écoles ou pollution), c'est l'environnement qui a été retenu. Les enfants ont décidé d'instaurer une prime pour favoriser les véhicules propres et "une taxe pour tout achat d'un véhicule reconnu polluant à partir de 2010". Après quelques retouches sur les conseils de Jacques Floch, leur texte est fin prêt pour être présenté le 10 juin au Palais Bourbon.

Jacques Floch donne des conseils aux enfants avant qu'ils ne présentent leur projet de loi au Palais Bourbon le 10 juin.



PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ CENTRE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot
Samedi 10 de 11h à 12h.

■ André Marti
Vendredi 30 de 17h à 18h.

CHÂTEAU (Landreau/Trocadière) Centre socioculturel, allée de Touraine

■ Jean-Yves Nicolas
Samedi 10 de 11h à 12h.

■ Samuel Landier
Lundi 12 de 17h à 18h.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier) 3, square du Jaunais.

■ Alain Coutant-Nevoux
Samedi 3 de 9h à 10h.

■ Bérandère Musseau
Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul) Pont-Rousseau, 8 rue Jean-Baptiste-Vigier.

■ François Simon
Samedi 17 de 11h à 12h.

■ Malika Tararbit
Pas de permanence.

HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier de la Houssais.

■ Aline Conan
Samedi 3 de 10h à 11h.

■ Sylvie Desportes
Samedi 17 de 10h à 11h.

RAGON Maison de quartier, rue du Vivier.

■ Marie-Ange Gallais
Samedi 17 de 11h à 12h.

■ Christine Coutant
Sur rendez-vous.

TREMEMOULT-LES-ÎLES (Haute-île et Basse-île) Maison de quartier.

■ Danièle Daunis-Féraud
Samedi 17 de 10h à 11h.

Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile. 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé
Gérard Allard tiendra sa permanence le samedi 3 au centre social André-Coutant de 9h à 10h30. www.gerardallard.blogs.com

■ Canton de Rezé-Bouguenais
Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 32 29 28.

MÉMOIRE DE LA VILLE



Au lendemain de 1945, le logement est une priorité.

Un argument de taille qui pousse la municipalité de l'époque à construire sur la propriété du château des Monti. D'où le nom actuel du quartier.



On accédait au château de Monti par la façade est, en empruntant une allée (l'actuelle avenue de Bretagne) bordée de chênes.

Un quartier nommé Château

En 1960, la décision est sans appel, la bâtisse appartenant à la famille de Monti depuis le XVII^e siècle, est détruite. Longtemps inhabité, endommagé pendant l'Occupation puis squatté de 1945 à 1959, le château se délabre. Ses meubles et collections sont pillés. A l'époque, la municipalité juge la réhabilitation du bâtiment trop onéreuse. Sans compter la pénurie d'habitats qui touche l'ensemble du pays. Le site est alors retenu pour construire des logements à loyers modérés et, originalité pour l'époque, des logements accessibles à la propriété.

1 500 logements

Tout s'accélère : le château est détruit en deux semaines et les immeubles commencent à se dresser. Vignes et champs sont alors remplacés par une vaste zone urbanisée de 1 500 logements pouvant accueillir 6 000 personnes. La construction de ces bâti-

ments et du centre commercial représente un véritable atout pour le développement de la ville. *"Tout était à portée de main : l'école, la supérette... Et puis, il y avait le confort que proposait ces nouvelles habitations"*, évoque Liliane Biron, habitante du quartier. Salle de bain, eau courante, chauffage central... Des équipements "luxueux" à l'époque, pour les populations venues s'installer dans le quartier. Toutefois, "les habitants n'étaient pas conscients des bouleversements provoqués sur le paysage. On ne se préoccupait pas du patrimoine!", souligne Liliane Biron. Du paysage rural des années 50, seuls certains chênes de l'ancienne allée du château et le parc boisé, situé entre la médiathèque et le lycée Jean-Perrin, témoignent désormais du passé. Quelques noms demeurent également : les écoles Château-Nord et Château-Sud, le gymnase du Château, la rue du Lieutenant-de-Monti... Pendant les 30 Glorieuses, la vie quoti-

dienne des habitants se métamorphose. Le quartier s'équipe alors de divers commerces de proximité et de services publics : commissariat, centre des impôts, caisse d'allocations familia-

les... Les premiers équipements sociaux et culturels modernes font leur apparition. En 1966, le centre social ouvre ses portes. L'année suivante, la création de la Grande maison des jeu-

nes permet de répondre aux besoins de la jeunesse du quartier. Dans les années 80, les premiers travaux de rénovation sont réalisés : insonorisation des appartements, ravalement des

façades, application de nouvelles normes d'hygiène et de sécurité... En 1975, le boom de l'automobile oblige le quartier à reconfigurer son plan de circulation. Mais c'est l'arrivée du tramway, en 1992, qui relance véritablement la réflexion autour du quartier et de ses usages. L'objectif est alors de requalifier les lieux publics, d'y insérer des espaces verts et des aménagements plus adaptés : la place du Château (rebaptisée en 1996 place François-Mitterrand) est entièrement remaniée et agrémentée d'une fontaine et de magnolias.

La réhabilitation du quartier se poursuit encore aujourd'hui. Le réaménagement du square Gautier-Flaubert et la rénovation de la Barakason sont sur le point de démarrer. Quant au centre commercial, le début des travaux est prévu pour l'automne 2006. Un large projet qui s'est fixé comme objectif de relancer la dynamique commerciale au cœur du quartier...

Sources :
"Le château de Rezé, du château au quartier", de Héliette Proust et Yann Vince, 1997. Archives municipales.



Le château est remplacé par un immeuble de dix étages constituant le point fort et symbolique de ce nouvel aménagement.



CONCERTS

■ Stradivaria

Cantate burlesque et thèmes populaires (Bach, Corrette) dans le cadre du 23^e festival baroque le Printemps des arts.
Mardi 6 juin, 20h30,
Église Saint-Paul.
Tarifs : 15 €, 20 €.
Rens. 02 51 70 78 00.

■ Jean-Louis Aubert

Idéal standard, le titre de son nouvel album. Son idéal à lui, c'est l'autre monde. Il l'a rêvé, il l'a chanté. L'autre monde qu'on ne prend plus le temps d'observer, de humer. Tout est standardisé.
Jeudi 22 juin, 20h30,
La Trocardière
Tarif : 35 €
Rens. 02 51 70 30 40.

■ Scopitone

Un événement multimédia au croisement de la musique, vidéo, image, performances artistiques, arts numériques... Plus de 20 heures de concerts, spectacles multimédia, rencontres... Deux jours à Nantes, deux nuits à Rezé orchestrés par l'Olympic. Parmi d'autres, Emilie Simon, Coldcut, Agoria, Improvisators dub, Plaid, DJ Champion, Sylvain Chauveau et l'ensemble Nocturne...
Vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet, de 19h à 5h,
La Trocardière
Rens. 02 51 80 62 90.

RENCONTRE

■ François Salvaing

Ancien journaliste à L'Humanité et TF1, François Salvaing est chroniqueur littéraire dans l'Humanité-Dimanche. Depuis 1974, il a édité près d'une dizaine de livres de fiction : plusieurs romans et un recueil de nouvelles : "Le Cœur trouble".



Aria Voce



Stradivaria



Jean-Louis Aubert



Scopitone



Marie-Florence Ehret



François Salvaing

■ Aria Voce

Polyphonies à Bologne dans le cadre du 23^e festival baroque le Printemps des arts. Découverte de l'école bolognaise et sa musique sacrée à travers les polyphonies de Giovanni Paolo Colonna (1637-1695).
Jeudi 15 juin, 20h30,
Église Saint-Paul.
Tarifs : 11 €, 13 €, 15 €
Rens. 02 51 70 78 00.

MULTIMÉDIA

■ Samedi du net

La photo numérique. Le numérique offre de nouvelles possibilités dans le monde de l'image et de la photographie. Découvrez-les avec le logiciel Paint shop pro et le scanner.
Samedi 10 juin, de 15h à 17h,
Médiathèque Diderot.
Rens. 02 40 04 05 37.

■ Le blog des 6^e B

Au cours de l'année scolaire, la classe de 6^e B du collège Sainte-Anne a participé à un atelier d'écriture multimédia sous la forme d'un blog animé par l'auteur Marie-Florence Ehret. Projection d'une partie de leurs réalisations mises en valeur par Stéphane Vion, graphiste, en présence de l'auteur et des élèves.
Vendredi 23 juin, 17h
Médiathèque Diderot
Rens. 02 40 04 05 37.

On y retrouve les thèmes explorés dans le reste de son œuvre : le politique, le militantisme, les souffrances du monde du travail, le Maroc de son enfance... et une écriture belle, limpide et inventive.
Mardi 13 juin, 19h,
Médiathèque Diderot.
Rens. 02 40 04 05 37.

Le Parcours du goût



■ Des centaines de jeunes toques vont s'affairer devant les fourneaux installés à la Trocardière le temps d'un week-end.

Au menu : un concours gastronomique sur le thème des saveurs fruitées.

Les jeunes en lice sont issus de centres de protection judiciaire de toute la France.

Pour eux, c'est l'occasion de mettre en avant leur savoir-faire, leurs compétences culinaires et de cheminer sur la voie de la réinsertion.

Accompagnés de professeurs, d'éducateurs et de cuisiniers, ils mettront donc les petits plats dans les grands pour régaler les papilles du public. L'événement est organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique.

Accompagnés de professeurs, d'éducateurs et de cuisiniers, ils mettront donc les petits plats dans les grands pour régaler les papilles du public. L'événement est organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique.

Accompagnés de professeurs, d'éducateurs et de cuisiniers, ils mettront donc les petits plats dans les grands pour régaler les papilles du public. L'événement est organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique.

Accompagnés de professeurs, d'éducateurs et de cuisiniers, ils mettront donc les petits plats dans les grands pour régaler les papilles du public. L'événement est organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique.

Samedi 3 et dimanche 4 juin, 9h à 18h

La Trocardière. Entrée libre.

EVENEMENT

■ Les Ecossoles

Juin 2006 sera le mois de l'économie sociale et solidaire avec comme point d'orgue trois jours de rencontre. Les 9, 10 et 11 juin, sur l'île de Nantes, place aux forums de discussion, expositions, concerts, marchés équitables, débats, spectacles... pour découvrir ce qu'est l'économie sociale et solidaire.

A Rezé, du 12 au 30 juin, des associations rezéennes révéleront leurs actions lors de conférences, de rencontres :

■ Artéchéri (24 juin, 14h30, square Rigolo).

■ Burô des correspondances (26 au 30 juin, de 12h-18h, 15 quai Marcel-Boissard).

■ L'Épicerie du port de Trentemoult (30 juin, 19h, Maison des Isles).

■ Handisup et Handicap et scolarité 44 (15 juin, 20h30, lframes).

■ Oser Forêt vivante (21 juin, chemin des Bernardières et 27 juin, 2 rue Codet, 9h-12h).

■ Association des habitants de la Maison Radieuse (24 juin, 11h-12h et 14h-17h).

■ Adapei (24 juin, 14h-18h, salle de l'AEPR).

■ Adef (16 juin, 10h-17h, 70 rue du Lieutenant-de-Monti).

■ Association Connaissance, la relaxation des parents et des enfants (17 juin, 9h-11h, école Ouche-Dinier).

Programme sous réserve de modifications.

E

XPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Cette double page est dédiée à l'expression des quatre groupes représentés au conseil municipal. Ils s'expriment sur un thème de leur choix.

Les élus Verts

Bio en danger !

■ La Commission Européenne a présenté fin 2005 un projet de règlement visant à harmoniser les conditions d'appellation « agriculture biologique » en Europe.

Cependant, ce projet suscite la colère des agriculteurs bio européens. En effet, la production bio est basée sur l'absence d'engrais chimiques et pesticides de synthèse, et le refus d'introduire des OGM en semence ou dans la nourriture des animaux (à la fois en raison des disséminations dans l'environnement, et par principe de sécurité alimentaire).

Or, le projet actuel, tout en affirmant que les OGM sont incompatibles avec le concept de production bio, accepterait sous le label bio des produits contaminés en OGM à hauteur de 0,9% ! De même, le projet autorise l'utilisation de substances chimiques de synthèse dans certains cas très discutables (art.8-1, 16-2) et laisse à la seule Commission le pouvoir d'agrèer ces substances. Quant à l'importation de produits bio en provenance de pays hors Union Européenne, elle est soumise à des conditions de contrôle encore moins rigoureuses...

Marie-Hélène Aubert, eurodéputée du parti Vert français pour l'Ouest, présentera bientôt son rapport sur ce projet à la commission agriculture du Parlement Européen, en exprimant remarques, critiques et propositions d'amendement. Le projet final, sous la forme définie par la commission agriculture, sera ensuite soumis au Parlement Européen, qui devrait se prononcer en juin.

L'enjeu est de taille ! La nouvelle réglementation, une fois adoptée, aura un impact déterminant sur le développement de l'agriculture bio en Europe car elle définira son nouveau cadre légal à partir de 2009. Au-delà de l'aspect alimentaire, déjà essentiel, c'est l'évolution de l'agriculture qui se dessine : aujourd'hui productiviste, épuisant les sols et polluant la ressource en eau, demain bio, respectueuse de l'environnement, pourvoyeuse d'aliments sains, créatrice d'emplois de proximité et économe en transports !

Contactez-nous au 02 40 84 43 76 ou à l'adresse lesvertsreze@hotmail.com pour notifier votre soutien à l'agriculture et la production biologiques.

Les élus communistes

Développer les zones d'activités

■ La communauté urbaine Nantes Métropole arrêtera cette année le projet de PLU (plan local d'urbanisme) de Rezé. Les grandes orientations d'aménagement ont été débattues et adoptées lors de la présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Parmi celles-ci, plusieurs concernent le développement économique. Les élus communistes ont insisté à cette occasion sur la nécessité de pérenniser et développer les activités économiques et notamment industrielles, condition essentielle du développement de l'emploi durable. En 1999, Rezé comptabilisait près de 11 000 emplois, soit 40 % des emplois du secteur sud-est de l'agglomération nantaise. Si les services et les commerces sont largement représentés, l'industrie est un secteur bien présent sur la commune. Aussi, les élus communistes préconisent le développement des deux zones d'activités rezéennes dites « d'intérêt communautaire » : celle « des îles », au nord de la commune, celle de la Brosse, au sud.

Concernant la « ZAC des îles », nous pensons qu'il convient de pérenniser les activités industrielles situées à l'est du boulevard Schoelcher, voire d'anticiper le déplacement éventuel de certaines usines, et de développer l'offre économique présente sur l'ensemble du site. S'agissant de la zone d'activités de la Brosse, nous estimons qu'elle peut permettre d'accueillir certaines activités industrielles en recherche d'implantation dans l'agglomération. Comme nous l'avons déjà exprimé, la vie économique détermine la vie sociale de nos communes. C'est pourquoi il nous paraît important de créer les conditions d'un réel développement économique de notre territoire communal par la définition de zonages réglementaires adaptés au futur PLU.

groupecommuniste.reze@laposte.net

Les élus de l'Opposition

Quel avenir pour le sud de Rezé dans Nantes Métropole ?

■ Les décisions de Nantes Métropole et de son Président concernant les déplacements sur notre commune ne sont pas encourageantes pour l'avenir du sud de Rezé.

Polarisé par des projets fastueux de l'aménagement de sa ville, le Maire de Nantes et Président de Nantes Métropole nous emmène vers une véritable dérive financière et un abandon des besoins de nos concitoyens.

Le prolongement de la ligne 3 de tramway de 300 mètres jusqu'à la gare de Pont-Rousseau pour un montant de 7 millions d'euros est une erreur technique et une erreur financière. Quel est l'intérêt de ce projet ?

En aménageant l'actuelle ligne de train, il est possible de créer un arrêt à la Trocardière qui n'engendrerait qu'environ 5 minutes d'allongement du temps de transport pour les voyageurs et un coût quasiment nul pour les finances locales.

Cette solution simple, permettrait d'investir les 7 millions d'euros dans l'aménagement des transports en commun sur Rezé qui en a fort besoin.

Déjà la ligne 31 desservant Trentemoult à la gare de Nantes est supprimée et il faudra 2 à 3 changements aux Rezéens pour rejoindre celle-ci.

Pourquoi ne pas développer non plus des lignes de bus vers Les Sorinières et le site de la Brosse et utiliser l'ancienne décharge de La Malnoue dont nous ne savons que faire ?

Ce site ne serait-il pas idéal pour un stationnement relais, situé à 300 mètres du périphérique par la porte 49 ?

La politique de Nantes Métropole se répète dans le même sens des erreurs passées : déplacer davantage de citoyens vers le nord de Nantes au détriment des transports en commun sur le sud-Loire.

Que font notre Député et notre Maire ?

Pourquoi le Conseil Général retarde-t-il toutes les échéances vers un nouveau franchissement de la Loire à l'ouest de Cheviré ?

Quel avenir pour Rezé dans ces conditions, à part une augmentation constante des impôts et une baisse des services aux concitoyens ?

reze-atoutcoeur@voilà.fr

Les élus socialistes

Semaine du développement durable : l'engagement de Rezé

■ "Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants." Cette phrase de Saint-Exupéry résume l'esprit du Sommet de la Terre de 1992 qui a permis de faire entrer dans la réalité le concept, jusque-là un peu vague, de développement durable. La municipalité de Rezé s'inscrit cette année comme chaque année dans cette démarche.

Pour les élus socialistes, le développement durable impose une démarche solidaire et équitable de partage des richesses dans notre propre pays, en Europe et envers les pays en développement.

Si nous voulons un monde meilleur, il nous faut promouvoir un nouveau monde de l'éco-solidarité internationale.

Les inégalités sont de plus en plus grandes entre les riches et les pauvres, entre les pays développés et en développement. Les ressources naturelles comme l'eau et le pétrole ne sont pas inépuisables. Autant de risques de pénurie et de guerres multiples.

Nous devons revoir nos modes de production, de consommation et de vie et aller vers un partage équitable des richesses, en économisant les ressources non renouvelables et en orientant les recherches vers d'autres ressources.

Pensons à assurer un avenir aux générations futures.

Notre planète est fragile et mortelle. Les déséquilibres planétaires économiques, sociaux et environnementaux se ressentent sur l'ensemble du globe. Il revient à l'Europe, aux organismes internationaux et à l'Onu de s'emparer de cette urgente et vitale question pour le devenir de notre planète, en instituant par exemple une Organisation Mondiale de l'Environnement.

En attendant, ici et maintenant, notre responsabilité d'élus locaux et d'élus socialistes est d'engager la sensibilisation, l'éducation et les actions concrètes en faveur du développement durable.

Agir localement en sachant qu'il faudra une conscience globale et planétaire pour s'en sortir.

Notre programme municipal "Rézé, ville durable et solidaire" est ainsi imprégné de la démarche du développement durable et nous avons retenu plus de 50 actions dans l'Agenda 21 rezéen (programme d'actions pour le 21^e siècle).

Pour bien faire connaître notre engagement et nos actions municipales dans ce domaine, la Ville participera donc activement à la semaine du développement durable du 29 mai au 3 juin.



URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES : 08 842 846 37

7/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 4 :

YVON-GUINEBRETIERE Béatrice,

155 rue des Hauts-Pavés,

Nantes (02 40 40 40 13).

Lundi 5 :

ISSAD Anissa, 1 rue Paul-Ramadier,

Nantes (02 40 89 70 23).

Dimanche 11 :

MAYTIE Florent, 9 rue des Trois-

Croissants, Nantes (02 40 47 69 90).

Dimanche 18 :

REGNAULT Michel, 5 route de

Carquefou, Nantes (02 40 30 10 10).

Dimanche 25 :

CHAUVÉL Denis, 131 rte de Clisson,

St-Sébastien-sur-Loire (02 40 03 18 66).

Jedi 25 :

LOYEN Christine, 9 bd Jean-Ingres,

Nantes (02 40 46 44 97).

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde :

s'adresser au commissariat de police

02 51 11 23 00.

PRATIQUE

Collecte des déchets dangereux des ménages

■ La collecte des déchets dangereux des ménages aura lieu le vendredi 2 et samedi 3 juin de 8h à 12h, place du 8 Mai à Rezé.

La Gendarmerie recrute

■ La Gendarmerie recrute en 2006 plus de 10 000 personnes âgées de 17 à 36 ans. Pour de plus amples informations, contactez MDL/Chef Priou à la Gendarmerie de Rezé, 4 rue Brossolette. Tél. 02 40 75 65 26.

Inscriptions écoles Sainte-Anne et Saint-Joseph

■ Sur rendez-vous. Ecole Sainte-Anne (maternelle), 11 rue Saint-Lupien. Tél. 02 51 70 14 98. Ecole Saint-Joseph (du CP au CM2), 10 rue Louis-Macé. Tél. 02 40 75 20 52.

Associations : subventions

■ Les associations qui souhaitent demander une subvention à la Ville peuvent retirer un dossier en mairie. Il est possible d'obtenir un dossier sous la forme d'un fichier informatique. Les formulaires doivent être remis (par courrier, courriel ou disquette) avant le 15 juillet aux services suivants :
Action sociale : michèle.kergoat@mairie-reze.fr
Culture : francoise.birades@mairie-reze.fr
Education : joël.bouin@mairie-reze.fr
Personnes âgées : patrick.mallet@mairie-reze.fr
Petite enfance : jacqueline.héas@mairie-reze.fr
Relations internationales : carol.narbey@mairie-reze.fr
Secrétariat des élus : uniquement par courrier
Vie associative animation socioculturelle : vanessa.hinard@mairie-reze.fr
Rens. 02 40 84 43 84.

SPA

■ SOS de la SPA La Trémouille à Carquefou. Refuge ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h. Tél. chiens 02 40 93 76 61. Tél. chats 02 40 93 72 52. Tél. fourmière 02 40 68 82 37. Site Internet : spa44.free.fr

Ecole de musique et de danse

■ Inscription le 10 juin de 10h à 14h et du 12 au 16 juin de 10h à 19h. Réunion d'information le 7 juin à 20h. Rens. 02 51 70 78 20.

Recensement pour les jeunes de 16 ans

■ Les jeunes gens et jeunes filles nés en mars 1990 doivent se présenter avant le 30 juin, avec carte d'identité et livret de famille de ses parents, au service des Formalités administratives de l'hôtel de ville.

Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports doivent être déposées en mairie, au service des Formalités, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Ces demandes concernent exclusivement les administrés domiciliés sur la commune. Rens. 02 40 84 42 02.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Naissances du 15 février au 31 mars. Pacaud Matis, 10 avenue Ratiote / Poirier Pol, 2 rue Ertaud / Fadiga Boubacar, 8 allée de Pontchâteau / Brégeon Noah, 33 rue du Lieutenant-de-Mont / Franchet Emly-Lou, 13 rue Georges-Boutin / Tiflik Hassiet, 3 allée du Pellerin / Gavaland Jasmine, 14 avenue des Vosges / Alban Anaïs, 37 rue des Frères-Brégeon / Boudaud Jade, 30 bis, rue des Genêts / Blot Joselita, 6 rue François-Bonamy / Guerin Gabriel, 18 rue Emile-Zola / Merlaud Anaïs, 6 rue Emile-Zola / Bourdin Selma, 22 place Pierre-Sémar / Terrien Mathilde, 81 rue Jean-Baptiste-Vigier / Adèleide Edwin, 79 rue de la Galamière / Douillard Alexis, 33 rue Augustin-Mouillé.

MARIAGES

Hors de la commune. Maoé Stéphane, 33 rue Augustin-Mouillé et Le Quere Vanessa, domiciliée à Morlaix / Stanly Prince, 1 rue Georges-Gille et Herry Marie-Énau, domiciliée à Nantes / Grenon Yannick, 18 rue Emile Zola et Gauthier Christelle domiciliée à Clessé (Deux-Sèvres) /

Mariage du 28 avril au 20 mai. Harcois David et

Lemarie Emilie, 10 avenue Ratiote / Lherieu Roger et Bernard Isabelle, 2 place Charlie-Chaplin / Godin Tristan et Guisola Isabelle, 1 rue Bernard / Coubigner Samuel domicilié à Saint-Herblain et Combes Emilie, domiciliée 5 rue André-Guinoiseau et résidant à Saint-Herblain / Marteau Dominique et Herbert Danielle, 16 rue Victor-Hugo / Le Traon Jean et Lozé Mathilde, 8 impasse du Pélican / Gravouille Yann et Richeux Aurélie, 31 rue des Frères Brégeon.

DÉCÈS

Décès du 23 mars au 19 avril. Dierrès Georges, 69 ans / Deniaud Alphonse, 76 ans / Thomas Dominique née Chépeaux, 53 ans / Martin Yvette, 76 ans / Robuchon Georgette veuve Hugron, 88 ans / Saupin Germaine veuve Elain, 76 ans / Guillou Alexandrine épouse Hoingnet, 84 ans / Rambaud Denise épouse Ferré, 85 ans / Marchive Henri, 81 ans / Lacroix Odette veuve Ménoury, 74 ans / Perais Pauline veuve Olivier, 90 ans / Garçon Emmanuel, 38 ans / Garreau Alberte veuve Averty, 71 ans / Jaouen Marie veuve Comec, 89 ans / Bouaud Gilbert, 71 ans / Maurel Robert, 61 ans.